

Homélie Notre-Dame de Serre et Chaux – Dimanche 6 septembre 2026

23e dimanche du temps ordinaire — année A (Mt 18, 15-20)

***Si ton frère a commis un péché contre toi, s'il t'a offensé,
S'il t'a fait de la peine : que faire ?***

Je voudrais m'arrêter sur un détail qui n'en est pas un. « *Si ton frère a commis un péché **contre toi...*** » (Mt 18, 15) ; Un peu plus loin – nous entendrons ce verset dimanche prochain – « *lorsque mon frère commettra des fautes **contre moi...*** » (Mt 18, 21). Il ne s'agit pas ici des péchés dont nous sommes responsables et pour lesquels nous demandons pardon. Il s'agit des situations où quelqu'un nous a fait du mal.

Devant une telle situation, plusieurs possibilités s'offrent à nous. La vengeance ? Ce n'est pas une attitude évangélique. Le silence ? L'évangile ne le propose pas. Se taire ne rend pas justice à celui qui a été blessé, et l'offenseur risque de s'enliser dans son mal. Il faut cependant le reconnaître : parler n'est pas toujours facile, et il faut parfois des années pour trouver la force de dire le mal dont on a été victime.

Ce que Jésus propose tient en trois mouvements.

D'abord : « *va* » (Mt 18, 15). Pars, prends l'initiative, fais le premier pas — même si c'est toi l'offensé.

Ensuite : « *va lui faire des reproches* » (Mt 18, 15). Permettez-moi ici de préciser la traduction. Le verbe grec employé par Matthieu (*elenchô*, à l'impératif *élenxon*) ne signifie pas d'abord blâmer, ni faire des reproches : il veut dire mettre en lumière, faire apparaître, montrer à quelqu'un son tort de telle manière qu'il puisse le voir lui-même. On traduirait plus justement : « *va lui montrer son tort* ». C'est déjà le verbe du *Lévitique*, « *Tu ne haïras pas ton frère dans ton cœur ; mais tu ne manqueras pas de réprimander ton compatriote* » (Lv 19, 17). La correction fraternelle y est présentée comme le contraire exact de la haine qu'on garde en soi. Il est important de nommer le mal et de dire la vérité : « *celui qui fait la vérité vient à la lumière* » (Jn 3, 21).

Enfin, Jésus nous offre une véritable pédagogie de la réconciliation, une pédagogie progressive. Souvent, lorsque nous subissons le mal, notre premier réflexe n'est pas d'aller trouver celui qui nous a offensés : c'est de nous répandre auprès des autres. La mauvaise conduite de mon frère, au lieu de la couvrir avec amour, je la proclame avec censure. Jésus propose un autre chemin, en trois étapes.

- La rencontre personnelle, d'abord : « *va lui faire des reproches seul à seul* » (Mt 18, 15).

- L'appel à témoins ensuite : « *S'il ne t'écoute pas, prends en plus avec toi une ou deux personnes, afin que toute l'affaire soit réglée sur la parole de deux ou trois témoins* » (Mt 18, 16).
- Le recours à la communauté enfin : « *S'il refuse de les écouter, dis-le à l'assemblée de l'Église* » (Mt 18, 17) — c'est-à-dire à la communauté ecclésiale.

Bien sûr, il ne s'agit pas de couvrir, de cacher, de dissimuler. L'Église a trop souffert de cela, et nous en mesurons les dégâts des années après.

L'enjeu, finalement, c'est d'être un bon pasteur pour la brebis perdue. Je fais à dessein écho à cette parabole, car c'est très exactement le passage qui précède l'évangile de ce dimanche : « *Si un homme possède cent brebis et que l'une d'elles s'égaré, ne va-t-il pas laisser les quatre-vingt-dix-neuf autres dans la montagne pour partir à la recherche de la brebis égarée ?* » (Mt 18, 12). Le berger qui laisse les quatre-vingt-dix-neuf est la clé de l'évangile d'aujourd'hui : nous aussi, nous sommes appelés à être des pasteurs les uns pour les autres, en évitant qu'un seul ne se perde. « *Ainsi, votre Père qui est aux cieux ne veut pas qu'un seul de ces petits soit perdu* » (Mt 18, 14).

Toute démarche de réconciliation peut rencontrer le refus — et Jésus en parle. On se heurte à la liberté de l'autre, qui peut s'obstiner et fermer son cœur. L'expression peut paraître dure : « *s'il refuse encore d'écouter l'Église, considère-le comme un païen et un publicain* » (Mt 18, 17). Mais n'oublions pas combien Jésus a toujours cherché à faire bon accueil aux publicains et aux païens. D'ailleurs, l'apôtre Matthieu, qui écrit cet évangile, était lui-même un publicain, un collecteur d'impôts (cf. Mt 9, 9) — mais il a ouvert son cœur à la miséricorde. Considérer quelqu'un comme un païen et un publicain ne veut donc pas dire un rejet définitif : c'est accepter que nous n'avons pas prise sur la liberté de l'autre.

Lier et délier

Jésus dit ensuite à tous ce qu'il avait dit en particulier à Pierre, deux chapitres plus haut (cf. Mt 16, 19). Autrement dit, la mission qu'il avait confiée à Pierre, il la confie à chacun d'entre nous : « *Tout ce que vous aurez lié sur la terre sera lié dans le ciel, et tout ce que vous aurez délié sur la terre sera délié dans le ciel* » (Mt 18, 18).

Cela exprime quelque chose de notre responsabilité. Nos gestes sur la terre ont une dimension d'éternité : ils engagent notre éternité. Nos actions accomplies dans ce monde ont une répercussion dans les cieux. S'accoutumer à recevoir et à donner le pardon sur la terre, c'est se préparer à le recevoir dans la vie éternelle. S'obstiner à fermer son cœur et refuser d'avancer sur un chemin de conversion ici-bas, c'est risquer de garder son cœur fermé à la miséricorde au ciel.

Quand deux ou trois sont réunis en mon nom

Cette page d'Évangile se conclue par deux choses importantes.

La force de la prière des frères, d'abord : « *si deux d'entre vous sur la terre se mettent d'accord pour demander quelque chose, ils l'obtiendront de mon Père qui est aux cieux* » (Mt 18, 19). Au chapitre 6 du même évangile, Jésus enseignait la prière personnelle : « *Quand tu pries, retire-toi au fond de ta maison, ferme la porte, et prie ton Père qui est présent dans le secret* » (Mt 6, 6). Ici, au chapitre 18, il s'agit de la prière communautaire. Goûtons la joie de prier ensemble.

Et enfin, apprendre à reconnaître la présence du Seigneur dans la communauté : « *quand deux ou trois sont réunis en mon nom, je suis là, au milieu d'eux* » (Mt 18, 20). Cette phrase n'est pas une parole isolée sur la prière : elle vient *après* tout ce chemin de réconciliation. Les « deux ou trois » dont parle Jésus, ce sont exactement ceux du verset 16, les deux ou trois témoins qu'on prend avec soi pour aller trouver le frère. Autrement dit, la promesse de sa présence est donnée précisément là où l'on travaille à ne perdre personne.

« Deux ou trois » : c'est peu. C'est même le minimum. Jésus ne promet pas sa présence aux foules, aux grands rassemblements, aux églises pleines — il la promet au plus petit nombre possible. Et il ne dit pas « au-dessus d'eux », ni « près d'eux », mais « *au milieu d'eux* » (Mt 18, 20) : à la place la plus fragile, celle qui relie chacun dans une même fraternité.